

ANNEXE A

Justificatif de l'expérience professionnelle
Ou attestation de période de formation en entreprise

La structure (ou l'organisme d'accueil) :

Nom :

Adresse :

N° d'immatriculation de l'entreprise :

Représenté(e) par (nom) :

Fonction :

Atteste employer ou avoir employé la personne désignée ci-dessous :

Atteste que la personne désignée ci-dessous a effectué une période de formation en milieu professionnel dans notre structure ou organisme

Nom de naissance : Nom d'usage (ou d'épouse)

Prénom : Date de naissance :

Adresse : Code Postal – Ville :

du..... au

Soit une durée effective totale de : jours

Soit : heures

Pour réaliser les activités suivantes :

-
-
-
-
-

auprès d'un public d'enfants : de moins de 3 ans

Fait à, le

Signature et cachet de la structure ou de l'organisme d'accueil

Document àagrafer aux fiches techniques EP1 A et B.

? Pour les stages qui se déroulent auprès d'un organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant(s) de moins de 6 ans, les conditions de recevabilité sont les suivantes :

? Les organismes de services à la personne pour la garde à domicile pour les enfants de moins de 3 ans est agréé :
Date de l'agrément :

Et

? Le professionnel tuteur est titulaire d'un CAP Petite enfance (arrêté du 22/11/2007) ou du CAP AEPE (arrêté du 22/02/2017) et a une expérience professionnelle d'au moins 3 ans auprès d'enfants de moins de 3 ans.

Ou

? Le professionnel tuteur est titulaire d'une autre certification de niveau V justifiant de compétences dans le domaine de la petite enfance et une expérience professionnelle d'au moins 5 ans auprès d'enfants de moins de 3 ans.